



INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DU FOYER RURAL DE PASQUES

SAISON 2019 /2020

(du 1er septembre 2019 au 30 juin 2020)
(un formulaire par inscrit)

ACTIVITÉS PROPOSÉES (tarif annuel - hors vacances scolaires et jours fériés) possibilité de payer en 3 fois (septembre/ janvier / avril)

YOGA....160€ FITNESS....140€ GYM DOUCE....140€ HIP HOP.....160€

RENSEIGNEMENTS DU PARTICIPANT À L'ACTIVITÉ :

(un formulaire par inscrit)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/_____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel fixe : ___/___/___/___/___/___ Mobile : ___/___/___/___/___/___

E-mail : _____@_____

POUR LES ENFANTS MINEURS RENSEIGNEMENTS DU

RESPONSABLE LEGAL :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/_____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel fixe : ___/___/___/___/___/___ Mobile : ___/___/___/___/___/___

E-mail _____@_____

RENSEIGNEMENTS ACTIVITÉS :

NOM DE L'ACTIVITE	MODE DE PAIEMENT	MONTANT POUR CHAQUE MODE DE PAIEMENT	TOTAL
	<input type="checkbox"/> Chèque →		
	<input type="checkbox"/> Espèce →		
	<input type="checkbox"/> Chèque vacances →		
	<input type="checkbox"/> Chèque →		
	<input type="checkbox"/> Espèce →		
	<input type="checkbox"/> Chèque vacances →		
TOTAL ACTIVITES (-15% sur la 2ème activité et - 20% à partir de la 3ème activité par foyer)			

AUTORISATION PHOTOS/VIDEO :

Je soussigné(e) nom _____ Prénom _____, autorise n'autorise pas la diffusion des photos et/ou vidéos sur tous supports y compris le site internet (<http://frpasques.unblog.fr>) dans le cadre des activités et des événements organisés par le Foyer Rural de Pasques.

INFORMATIONS relatives aux activités proposées par le Foyer Rural du **1er Septembre 2019 au 30 juin 2020** ainsi que les modalités d'inscription détaillées.

- **Carte d'adhésion au Foyer Rural obligatoire** pour toutes les activités proposées (se référer au formulaire d'adhésion distribué ou sur le site)
- **Le dossier d'inscription complet** comprenant ce formulaire dûment complété, le paiement et **le certificat médical obligatoire (valable 1 an), devra être fourni pour pouvoir poursuivre l'activité après la séance d'essai.**
- Le paiement pour les activités se fait à l'année. **Une** séance d'essai par activité est accordée, à l'issue de laquelle, **l'inscription à l'activité engage la participation de l'adhérent pour toute l'année.**
- Le nombre de participants est limité par activité. Par ailleurs, le Foyer Rural se réserve le droit de supprimer une activité si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- **La responsabilité du Foyer Rural est strictement limitée à la durée de l'animation.** Aucune surveillance n'est effectuée avant et après l'animation.
- Le Foyer Rural ne peut être tenu responsable des vols ou disparitions d'objets pendant les activités qu'il organise.

Le fonctionnement du foyer Rural repose sur des bénévoles qui vous accueillent lors des inscriptions et qui sont présents toute l'année pour la gestion des activités ainsi que pour l'organisation de manifestations ponctuelles ; si vous souhaitez apporter votre contribution à la vie du village, n'hésitez pas à nous contacter et à venir rejoindre l'équipe.

Fait à le.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)